

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

Séance du 17 septembre

DATE DE CONVOCATION : 10/09/2026

DATE D’AFFICHAGE : 21/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 15

Assistaient à la réunion : Jean-Luc LEFEBVRE, Alain FOURNIER, Dominique REMY, Stéphane VITIGE, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINYOY, Marianne KERRICH, Hélène BRANGER, Lionel BRIZEMUR, Mickaël MARTEL, Marion BELLEGUEULLE, Isabelle ROBION

Excusés : Anne-Sophie MOREAU (donne pouvoir à Hélène BRANGER), Michel DEMEURE (donne pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE), Brigitte COLLET (donne pouvoir à Isabelle ROBION)

Maire de séance :

Secrétaire de séance : Jean-Gabriel DEPINYOY

Dans ce Procès-Verbal

1	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.....	1
2	ACTUALITES INTERCOMMUNALES ...	1
3	DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE.....	2
4	DELEGATION ACTION SOCIALE.....	2
5	DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE.....	2
6	DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION.....	4
7	DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE.....	4
8	LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 21 22-2 2 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	5
9	INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES	5

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour ajouter le point 5.4 « Rachat de la Grange LEMAIRE (pour avis) » à l’ordre du jour.

Avis : Favorable à l’unanimité.

1 COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 04 AOUT 2026

Monsieur le Maire sollicite l’avis des conseillers sur ce compte-rendu qui a été adressé peu après la réunion.

1.2 APPLICATION DES DECISIONS.

Monsieur le Maire informe le conseil que toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité de la préfecture.

2 ACTUALITES INTERCOMMUNALES

2.1 INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Monsieur le Maire informe les élus de sa participation aux réunions intercommunales (dont la CCPC) :

Mardi 16 juin : Réunion des élus jeunesse

Lundi 22 juin : Conseil Communautaire

Mercredi 16 septembre : Information sur le schéma cyclable

2.2 TRANSFERT DE COMPETENCE « CONFECTION ET LIVRAISON DES REPAS ».

Monsieur le maire rappelle la chronologie de prise de compétence par la CCPC et ses conséquences. Il propose un tour de table aux élus pour échanger sur le principe de rejoindre, au 1^{er} janvier 2027, les communes qui ont acceptées cette compétence et les incidences financières positives de notre éventuelle adhésion.

2.3 BILAN DU CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET ET PERSPECTIVES 2026/2027.

Le centre du mois de juillet a connu un vif succès et pas uniquement à cause des conditions climatiques exceptionnelles. Le temps magnifique a sans doute contribué à sa réussite mais aussi et surtout l’équipe d’animation en place sous la houlette de Margaux GRECO. Qu’ils ou elles soient tous remerciés. Pour l’année à venir, il a été demandé à Margaux GRECO et son adjointe que l’une d’elles soit présente à chacune des périodes de centre de loisirs des petites vacances.

Il n’y aura pas de centre à Pâques à Camphin. Wannehain risque d’accueillir donc beaucoup plus d’enfants

I

2.4 DEMARCHES PARTICIPATIVES AUTOUR DU PROJET DE TERRITOIRE.

Le projet de territoire de la Pèvrèle Carembault arrive à échéance. La CCPC va programmer des réunions avec les habitants pour que ceux-ci participent à sa réécriture. C'est ainsi que la première réunion de lancement du dispositif est prévue le 1^{er} Octobre.

3 DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

3.1 POINT SUR L'ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

Isabelle Robion fait un point des activités du CMJ et des perspectives d'ici la fin d'année. La reprise des activités du CMJ devrait avoir lieu courant octobre.

3.2 FONCTIONNEMENT DE L'AIRE DE JEUX.

Après un peu plus de deux mois de fonctionnement, Monsieur le Maire propose un tour de table sur les points positifs et négatifs de ce bel équipement. Les jeunes qui perturbaient un peu l'activité de l'aire de jeux ont été reçus. Le fonctionnement s'est amélioré depuis. La fin des vacances scolaires a permis aussi de limiter la fréquentation et de calmer les troubles. Depuis la mise en place d'un règlement, le fonctionnement s'est régulé. L'aire de jeux est très souvent occupée durant la journée depuis son ouverture et reste propre.

3.3 VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE AVEC LE CMJ

Isabelle Robion fait un point sur cette visite organisée par nos voisins de Bachy. Pour le moment, un seul membre du CMJ de Wannehain s'est inscrit pour cette visite.

4 DELEGATION ACTION SOCIALE

4.1 DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION DES AIDES INDIVIDUELLES (POUR AVIS).

A ce jour il n'y a pas de dossier.

4.2 ADHESION A L'ASSOCIATION « DEBOUT LES AINÉ(E)S (POUR AVIS).

Marie-Christine POLLET, adjointe en charge de l'action sociale, présente cette association qui a pour objectif de faire entendre la parole des aînés pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes. Cette association veut leur faire prendre conscience que s'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs.

Pour se faire entendre « Debout les Aîné(e)s » organise des groupes de travail sur des sujets de préoccupations pour les aînés.

Monsieur le Maire propose que la Commune adhère à cette association (montant de la cotisation : 50 euros/an) et sollicite l'avis des élus.

Avis : Favorable à l'unanimité.

4.3 POINT SUR LES DEMANDES DE LOGEMENT

Marie-Christine POLLET, adjointe en charge de l'action sociale, fait un point des demandes de logement et des dossiers récemment étudiés. Il y en a actuellement 42.

4.4 PROPOSITION DE VOYAGE POUR LES SENIORS

Marie-Christine POLLET, adjointe en charge de l'action sociale, présente la proposition de voyage étudiée par Brigitte Collet, conseillère déléguée. Un voyage est prévu le samedi 21 novembre aux Pays-Bas pour 45€ pour les résidents et 55€ pour les extérieurs.

5 DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE

5.1 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS.

Michel Demeure excusé, Monsieur le Maire fait un inventaire des travaux réalisés pendant les vacances estivales : peinture de classe et du réfectoire, pose d'un tableau numérique, et de nombreux petits travaux de réparation et d'entretien. Réparation des toilettes de l'école et de la garderie.

5.2 POINT SUR LES TRAVAUX SPECIFIQUES DE L'ECOLE (PASSES ET A VENIR)

Monsieur le Maire précise aux conseillers, qu'en plus des travaux réalisés, Michel Demeure a déposé un dossier pour obtenir la prise en charge à 100% de 5 ventilateurs et une climatisation mobile (pour le dortoir des plus petits).

5.3 ADHESION AU DISPOSITIF ALCOME (POUR AVIS).

La mission d'Alcome est de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac (schématiquement appelés « mégots ») jetés de manière inappropriée dans l'espace public. Les objectifs de réduction sont fixés comme suit :

20 % d'ici 2024

35 % d'ici 2026

40 % d'ici 2027

Les actions prévues par ALCOME sont :

- Sensibiliser : Fourniture d'outils de communication et de sensibilisation
- Améliorer : Mise à disposition de cendriers de poche et de dispositifs de rue /
- Soutenir : Soutien financier aux communes au titre du nettoyage des rues
- Assurer : Enlèvement et prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés séparément, à hauteur de 100kg de mégots massifiés.

Dans ce cadre Alcome propose de contractualiser avec les collectivités territoriales en charge du nettoyage des voiries publiques sur la base d'un contrat type unique (Cf annexe 1). En contrepartie, la Commune de WANNEHAIN va mettre en place dans le cadre de ce contrat :

- Un état des lieux des « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants
- Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la collectivité

Alcome fournira des kits de sensibilisation conformément au contrat, ainsi qu'un soutien financier annuel au titre du nettoyage, calculé selon le barème indiqué dans l'annexe C du contrat-type.

Monsieur Le Maire sollicite le conseil pour l'autoriser à signer cette convention.

Avis : Favorable à l'unanimité.

5.4 RACHAT DE LA GRANGE LEMAIRE (POUR AVIS).

Considérant notre projet de création d'un Pôle Petite Enfance comprenant une salle d'évolution pour les classes maternelles

Considérant l'endroit réservé au niveau du Plan Local d'Urbanisme pour extension de l'école

Considérant que cette extension ne peut se faire qu'à proximité de l'école actuelle Pablo Picasso

Considérant l'évaluation du service des Domaines réalisée pour l'Etablissement Public Foncier (E.P.F) à hauteur de 165 000€ en juillet 2025

Considérant la proposition de l'E.P.F de rachat à l'indivision Lemaire pour un montant de 180 000€

Considérant l'évaluation de deux agences, faites à la demande de l'indivision Lemaire, l'une à hauteur de 350 000€ et l'autre à hauteur de 390 000€

Considérant les ventes récentes sur la commune de parcelles non viabilisées à environ 200€ le m2

Monsieur le Maire souhaite apporter les précisions suivantes : son choix est justifié par un motif d'intérêt général et une contrepartie directe pour la collectivité. Il souligne également que l'emplacement est stratégique, que le bien a un réel potentiel d'aménagement. Il est dans la continuité foncière. L'acquisition de celui-ci est nécessaire pour la réalisation de notre équipement public, à savoir le Pôle Petite Enfance comprenant une salle d'évolution pour les classes maternelles

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil pour l'autoriser :

- à proposer le rachat des parcelles B47 (1365m2) et B48 (448m2) pour une surface totale de 1813m2 à hauteur de 220 000€ et précise que la vente a été confiée par l'indivision LEMAIRE à Maître HERLEM, Notaire à Cysoing
- à signer tout document relatif à cette vente.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

6 DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION

6.1 CALENDRIER DE PRESENTATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (P.P.I)

Monsieur le Maire précise aux élus le travail déjà réalisé pour réaliser le PPI et le travail qui reste à faire notamment par la commission travaux/urbanisme. Il précise que le plan sera définitivement adopté le samedi 19 décembre dans la matinée à l'occasion d'une présentation/échange sur les projets et leur priorisation ainsi que le niveau souhaité des dépenses d'investissement pendant le temps du mandat municipal.

6.2 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL (POUR AVIS).

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-19 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus sont tenus d'adopter un règlement intérieur dans les six mois qui suivent leur installation. Notre commune est donc soumise à cette obligation légale.

Le règlement intérieur a pour objet de fixer les règles d'organisation et de fonctionnement interne du Conseil Municipal. Il formalise les droits et devoirs des élus et précise le cadre législatif en vigueur. Il intègre obligatoirement :

- Les modalités de consultation des projets de contrats ou de marchés (art. L. 2121-12 du CGCT) ;
- Les règles de présentation, d'examen et la fréquence des questions orales (art. L. 2121-19 du CGCT),
- Les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire (art. L. 2121-11 du CGCT) ;
- Le droit d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information générale de la commune (art. L. 2121-27-1 du CGCT). Le projet de règlement intérieur ci-joint a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux dans les délais réglementaires afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'adoption de ce document.

Avis : Favorable à l'unanimité.

7 DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE

7.1 LES ACTIVITES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.

Dominique Remy, adjoint en charge de l'Animation du Village, fait un point des activités réalisées depuis le dernier conseil :

29 Août : AG de Wan et 1 sports

31 Août : Prérentrée

5 septembre : forum des associations et accueil des nouveaux habitants

10 septembre : Marche organisée par Pel'Mel

11 septembre : achat des produits locaux

12 septembre : concours de pétanque sur la nouvelle aire de jeux

Parcours motricité des Jeunes Pousses

7.2 LES ACTIVITES A VENIR.

Dominique Remy, adjoint en charge de l'Animation du Village, fait un point des activités proposées jusqu'au prochain conseil.

18 septembre : AG des Jeunes Pousses et de Wan'1 sports

19 septembre : Journée du patrimoine à la Médiathèque

27 septembre : Opération « Nettoyons notre village »

3 octobre : Repair Café et parcours motricité

9 octobre : vente de produits locaux

10 octobre : braderie puériculture jeunes pousses soirée cocktail du comité d'animation (les bénéfices seront reversés à Octobre Rose)

11 octobre : exposition de voitures anciennes et animations sportives proposées par Wan'1 sports

15 octobre : Semaine bleue des séniors.

7.3 PRESENTATION DU PROJET DE « WEEK-END DEDIE A LA CULTURE »

Les élus du secteur animation du village présentent le projet au conseil. Il s'agit en fait d'un regroupement des manifestations proposées par le passé, et augmenté de nouvelles propositions.

8 LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Néant

9 INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

Calendrier des réunions de septembre à décembre 2026

Monsieur le Maire informe des prochaines réunions du conseil communautaire, du conseil municipal, des commissions et du bureau des adjoints.

Piste cyclable

Monsieur le Maire informe que le projet de piste cyclable entre Camphin et Wannehain est inscrit dans les projets prioritaires de la CCPC.

Embauche d'un nouvel employé

Monsieur le Maire informe qu'un habitant de Wannehain a été embauché en contrat aidé.

Usine de méthanisation

Monsieur le Maire informe que la préfecture a déclenché un contrôle de l'usine de méthanisation.

Fin du conseil à 22h30.

Prochain conseil municipal : jeudi 15 octobre 2026 à 20h